



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Séquençage génomique et stratégie de lutte contre la covid-19

Question écrite n° 36705

Texte de la question

M. Jean-Louis Touraine appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la politique française en matière de séquençage génomique dans la lutte contre l'épidémie de covid-19. Il apparaît en effet que plusieurs pays, notamment en Europe comme le Danemark, ont fait du séquençage du SARS-CoV-2 un élément à part entière de leur stratégie de lutte contre le virus, en l'associant à une politique massive de dépistage. Au Danemark, le séquençage est ainsi utilisé pour identifier d'une part les chaînes de transmission et les arrêter le plus rapidement possible, et, d'autre part, dans le cadre d'un système général de veille sur lequel s'appuient les autorités sanitaires pour prendre les mesures sanitaires appropriées. Au Danemark, 20 % des tests positifs font l'objet d'un séquençage, alors que sur l'ensemble des personnes testées positives à la covid-19 en France, environ 0,15 % ont fait l'objet d'un séquençage (données Gisaid, base de données de référence). Selon les chercheurs, pour être efficace, il suffirait de séquencer un échantillon représentatif de tests positifs (environ 5 %). Dans les pays les plus avancés sur ce domaine, on constate des coordinations nationales efficaces : ainsi, dès mars 2020, les Britanniques mettaient en place le *Covid-19 Genomics UK Consortium*, doté d'un budget spécifique de 20 millions de livres sterling (renforcé de 12 millions à la fin d'année 2020), avec des équipes mobilisées, tandis que la France lançait au même moment, via l'Agence nationale de recherche, un appel à projets de 3 millions d'euros, dont on ne sait aujourd'hui pas s'il a été évalué, qui l'a évalué, et s'il a atteint ses objectifs. M. le député souhaite donc savoir si la France envisage à court terme de revoir sa stratégie en matière de séquençage du SARS-CoV-2 et s'il est possible d'avoir une première évaluation de l'appel à projets lancé en mars 2020. Il souhaite enfin savoir si le Gouvernement envisage de réformer la politique française de séquençage, de centralisation et d'analyse des données génomiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Touraine](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36705

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1608

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)